

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mon Ecole / My School Child Care Inc.	Numéro de permis 2023054	Date d'inspection Le 16 juillet 2024	
Nom de l'établissement Mon Ecole My School 2.0		Numéro de téléphone (506) 345-0655	
Adresse 3860 115 Route Notre-Dame NB E4V 2J2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	11 mars 2024	15 juil. 2024
Commentaires : Une copie d'un certificat de secourisme valide et un certificat en RCR valide n'est pas dans le dossier de 2 personnes éducatrices. Sur les lieux, l'éducatrice responsable a inséré une copie aux dossiers respectifs. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	11 mars 2024	15 juil. 2024
Commentaires : Une copie d'un certificat de secourisme valide et un certificat en RCR valide n'est pas dans le dossier de 2 personnes éducatrices. Sur les lieux, l'éducatrice responsable a inséré une copie aux dossiers respectifs. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
L'inspecteur est sur les lieux pour l'inspection de renouvellement. Durant l'inspection, l'inspecteur a été en mesure d'observer la copie du certificat de secourisme suite à l'inspection de surveillance de la Mentor en Assurance de la Qualité effectuée le 28 février 2024.

original signé par  
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 juillet 2024

Date

original signé par  
Melissa LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 juillet 2024

Date